L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 JANVIER 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 30 JANVIER 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

La situation en Belgique.

De bonnes âmes, qui prennent leurs désirs pour des réalités, s'imaginaient qu'après le vote quasi unanime de la Chambre des représentants belge en faveur du principe de la revision de l'article 47 de la Constitution, il n'y avait plus qu'à voguer, à pleines voiles, vers le port du suffrage universel. Leur illusion a été courte—dit le *Temps* du 10 janvier.

A peine on s'est mis, dans les deux camps des libéraux et des catholiques, à étudier les détails d'application de la grande réforme projetée, qu'une confusion sans égale s'est produite. A gauche comme à droite, c'est une mêlée de plans contradictoires, c'est le gâchis pur, c'est l'anarchie intellectuelle.

La Fédération libérale avait adressé un questionnaire aux diverses associations libérales du pays. Cette formule comprenait quatre interrogations assez curieusement rédigées.

La première portait sur le principe même de la revision ; la seconde, sur les conséquences probables de l'établissement du suffrage universel sur l'avenir du parti libéral ; la troisième, sur la réforme électorale qui serait la plus favorable au libéralisme ; la quatrième et dernière, enfin, sur la possibilité d'atténuer l'effet du suffrage universel, dans l'hypothèse de son adoption, par des combinaisons telles que la représentation des minorités ou des intérêts et la fixation d'un mode de recrutement et de composition spécial pour le Sénat.

Le conseil général de la Ligue libérale de Bruxelles a, dans sa séance du 7 janvier, adopté, à l'unanimité des membres présents, une réponse détaillée à ce questionnaire. Ce document commence par donner un coup de chapeau aux immortels principes et à l'Harmonie des diverses fractions du parti progressiste, en proclamant la nécessité et l'urgence d'une révision de l'article 47.

Les divergences profondes, radicales, irréconciliables, ne tardent pas à apparaître. La Ligue déclare, sans ambages, que le suffrage universel pur et simple, ne convient pas à la Belgique. Elle le repousse par les raisons suivantes, dont toutes ne semblent pas avoir une valeur égale.

D'abord, tous les pouvoirs émanent en Belgique, du corps électoral. Il serait donc dangereux de modifier, du tout au tout, cette assise fondamentale de l'Etat. De plus, un tel changement ne s'est jamais accompli jusqu'ici, que par voie de révolution. Le suffrage universel mettrait en péril les libertés, la prospérité, la paix du pays ; soumettrait les villes à l'oppression des campagnes ; engendrerait, enfin, une situation éminemment périlleuse dans un pays où l'instruction populaire n'est pas assez développée et où 500,000 citoyens seraient investis du droit de suffrage, sans savoir lire ni écrire.

Ce que veut la Ligue, c'est une réforme électorale sur le modèle de celles de l'Angleterre et de l'Italie, faisant une large part à toutes les classes, y compris la classe ouvrière, jusqu'ici exclue ou peu s'en faut, de l'exercice du droit politique. Un corps électoral de 650,000 électeurs, c'est-à-dire d'environ 10 0|0 de la population, recruté de façon à maintenir l'équilibre entre les villes et les campagnes, entre le capital et le travail ; l'acquisition du droit de suffrage subordonné à deux conditions, un taux minimum de loyer d'habitation, comme en Angleterre, un minimum de capacité constaté par la rédaction spontanée, sans aide et sans modèle, par ceux qui vont devenir électeur, de sa demande d'inscription sur les listes—voilà le but qu'assigne aux efforts des vrais amis du progrès la Ligue libérale.

Quant aux combinaisons propres à atténuer l'effet du suffrage universel, s'il venait à être établi, le comité indique vingt-cinq ans d'âge, trois ans de domicile, l'exclusion des indigents assistés, la représentation proportionnelle ou des minorités, la preuve à faire, par l'électeur, de sa capacité à écrire son bulletin de vote, la réorganisation des collèges électoraux de façon à séparer les villes des campagnes, la cote obligatoire, un Sénat élu soit directement, soit à deux degrés, dans et par certaines catégories.

En même temps que ce manifeste était rendu public, les sénateurs et députés de Liège, parmi lesquels l'illustre vétéran, M. Frère Orban, adressaient, à l'association libérale de cette ville, une lettre où ils se prononcent pour la revision, contre le suffrage universel et en faveur de la réforme capacitaire. Ce n'est ni plus ni moins qu'une entrée en campagne. Le libéralisme doctrinaire prend position. Il rejette le suffrage universel.

Cette attitude n'a en soi rien de surprenant. Elle se comprend aisément qu'un grand parti, après plus d'un demi-siècle de gouvernement libre et de prospérité publique, hésite à porter la main sur l'arche sainte de la Constitution. Le libéralisme en soi a toujours eu, d'avance, une certaine défiance de la démocratie. Celle-ci, parfois, a semblé prendre à tâche de justifier ces soupçons. En Belgique, des conditions particulières compliquent encore le cas.

La Ligue libérale remarque que le suffrage universel a généralement été le fruit d'une révolution. N'est-ce pas pour cela qu'il convient à un parti progressiste de tout faire pour éviter le recours à ce moyen brutal et violent ?

Le parti catholique paraît aussi divisé que l'opposition libérale. M. Woeste a lancé un manifeste où il est un anathème à la révolution même sous la forme du suffrage universel.

La Belgique est entrée dans l'ère des difficultés.

M. Frère Orban, ancien chef du cabinet, a adressé à l'*Etoile belge* une lettre protestant contre la supposition émise, que lui, le sénateur de Liège (qui a signé le manifeste si connu), aurait l'intention de proposer le remplacement de l'article 47 de la Constitution par la loi de 1883.

De ce que, dit-il, nous avons rappelé ce qui a été fait en 1883, en montrant le but qu'on s'est proposé, savoir de constater que l'électeur doit posséder certains degrés de capacité, il ne faut nullement conclure que nous faisons de l'adoption de cette formule une condition *sine qua non* de la revision constitutionnelle.

FOR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use
BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it, $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

Les Catarrhes constitutionnels ou scrofuleux, les yeux affectés d'ulcères scrofuleux, sont sûrement guéris par la Salsaparille d'Ayer.

REJET DU POURVOI D'EYRAUD.—La chambre criminelle de la cour de cassation a rejeté le pourvoi de Michel Eyraud, condamné à la peine de mort, le 20 décembre, par la cour d'assises de la Seine.

LOUISIANE.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 21 janvier :

Toutes les sucreries ont achevé la roulaison, à l'exception de Southwood, Bowden et Hermitage.

Le produit de Peytavin s'élève à 2,330,000 livres—la plus forte récolte qu'on y ait faite.

Sur Rodriguez, 150 arpents ont donné 4,529 tonnes—une moyenne de 30 tonnes, à l'acre. En 1889, le tonnage avait été de 2,637. Belle Terre a rouié 2,100 tonnes de Rodriguez et Palo Alto, 2,100. Les rendements de Belle Terre, Crescent, Rodriguez et Peytavin s'élèvent à 3,400,000 livres. Belle Terre elle-même avait 265 acres de plant, 75 2e souches, de 1re année ; 10, de 2me année et 15, de 3me année—en tout, 365 acres. Le tout a donné 10,826 tonnes qui ont rendu 1,425,000 livres. La moyenne du tonnage, à l'acre, a été de 29 2|3 ; celle du rendement, à la tonne, de 131 2|3 livres.

Ste-Emma a fait 2 100,000 livres ; Armant, 2,500,000 ; St-James, 2,200,000.

Belle Grove, paroisse Iberville, a donné 1,750,000 livres.

Sur Westfield, paroisse Assomption, MM. Dugas et LeBlanc ont fait 12,770 tonnes, sur 400 acres et 1,400 boucauts, ainsi que 2,300 barils de mélasse.

Madwood, à M. Lowellyn Pugh, a fait plus de 1,400,000 livres et 1,600 barils de mélasse, sur 355 acres.

M. E. St. Monnot, d'Assomption, a fait 322 boucauts et 475 barils de mélasse, sur 115 arpents de cannes.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 24 janvier :

Plusieurs nouvelles résidences seront bientôt achevées, ici.

—Nous apprenons qu'un magasin de l'Alliance va s'établir à Covington.

—Nous avons eu une forte gelée et même une légère glace, chaque matinée de cette semaine.

—La poterie et la fabrique de tuiles, de Covington, vont recommencer leurs travaux avant huit jours.

—Les opinions sont bien partagées sur les conséquences prochaines de la nouvelle loi relative aux chiens. Si nous la comprenons bien, cette loi n'a d'autre but que de débarrasser le pays des chiens qui n'ont pas de propriétaires et font la guerre aux moutons ; elle n'est pas hostile aux chiens utiles ou qui ne sont nullement dangereux. S'il en est ainsi, elle rendra de véritables services.

—Marié, à la Nouvelle-Orléans, le 15 janvier, à la résidence de M. Ch. W. Duncan, beau-frère de la fiancée, par le Révd. Thos. W. Kearney, marista, de l'Eglise St-Etienne, avenue Napoléon, M. Emile Frederick, de Covington, Lne, à Mlle Marie Emilie McManus, de la Nouvelle-Orléans.

—Décédée, mercredi, 14 janvier, en sa résidence près de Covington, à l'âge de 87 ans et 3 mois, Henriette Coralie Laurance, veuve de J. B. Mallié, native de cette paroisse.

La défunte était, croyons-nous, la plus ancienne native de cette paroisse ; elle jouissait de l'estime, du respect de tous ; elle avait un nombreux cercle d'amis. Elle laisse un fils, trois filles et plusieurs petits-enfants, à l'affliction desquels toute la communauté prend la part la plus vive.

—Décédé, à Abita Springs, mercredi, 31 janvier, à l'âge de 46 ans, St-Ange Bossier, fils de feu Joseph Bossier et de Mme F. A. Bossier. Le défunt était très connu dans toute la paroisse, et la nouvelle de sa mort a été reçue par ses nombreux amis, avec le plus profond regret. Une foule énorme, venue d'Abita Springs, de Covington et des environs, assistait à son enterrement. Le Rév. Père Kogerl officiait.

Le *Democrat*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 24 janvier :

L'eau a atteint, de nouveau, la base de la levée Morganza, et les voyages en voiture sont à peu près impossibles. Le chemin est presque entièrement sous l'eau.

Notre correspondant de l'Atchafalaya nous dit que la levée College Point est achevée, que celle de Mack est fort avancée ; celles de Smith et Taylor sont finies ; celle de Sutton, également achevée et approuvée. La digue Marin sera terminée dans quelques jours.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 24 janvier :

Les eaux du Mississippi, par suite de la hausse qui vient de se faire, battent la nouvelle levée, à Nita, et leur effet se fait déjà sentir. La terre, fraîchement posée, cède facilement aux efforts des vagues, et on se demande pourquoi, puisqu'elle a décidé de protéger cette levée par des prélarts on par des planches, la Commission des levées ne se met pas immédiatement à l'œuvre.

Nous ne croyons pas que la hausse soit permanente, mais elle suffit pour endommager la levée. C'est un ouvrage solide, offrant les conditions voulues pour résister à la pression de l'eau, mais elle est trop récemment construite pour ne pas être détériorée par les vagues.

Le retard est la cause de bien des soucis pour les habitants, qui, n'ayant pas le capital voulu pour les travaux de la récolte, se voient dans la nécessité d'avoir recours aux marchands, aux courtiers. Ceux-ci montrent une grande répugnance à faire les avances demandées, jusqu'à ce que la levée Nita ait reçu une protection efficace, au moyen de fascines. Ces habitants ont perdu leurs récoltes, l'année dernière, par l'inondation et ils sont menacés de ne pouvoir cultiver leurs champs, cette année, par la crainte qu'inspire la levée Nita.

—Bon nombre de nos sucreries sont encore en pleine opération. Comme le froid a été tenace ces jours-ci, on a eu fort peu de journées à température élevée, la canne est encore relativement assez saine.

Le *Pioneer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 24 janvier :

La roulaison, sur Magnolia, finira au commencement de la semaine prochaine.

Mme J. Richarme a reçu, cette semaine, 200 orangers doux, de Buras ; elle les plantera sur sa propriété, à Pointe-à-la-Hache.

Le prix du riz a haussé considérablement. Le Dr N. M. Hébert a vendu le sien, $4,60 le baril brut.

M. Savoie, qui avait 4,000 barils en main, entrera un superbe bénéfice.

Ceux qui ont commis la faute de vendre, à $4,75, s'en repentent à présent. Il y a, évidemment, de l'argent à faire avec le riz ; aussi nos planteurs de Plaquemines sont-ils déterminés à en augmenter la culture.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1890.

Un manuscrit d'homme ayant pour épigraphe : *Hommes soyez humains, c'est votre premier devoir*, a été reçu par le secrétaire perpétuel.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 janvier 1891.

SOMMAIRE.

I.—**Fin de la guerre de la succession d'Autriche.**—II.—**Premières opérations des armées de Rhudrei et d'Italie**, par M. le duc de Broglie, de l'Académie française.

II.—**L'Institutrice**, troisième partie, par M. Adrien Chabot.

III.—**Deux Pilade.**—II.—**Pondichéry et Calcutta. L'Himalaya, Bénarès**, par M. Anthi Cherill.

IV—**La Morgue de Paris**, par M. Ernest Cherbuliez.

V.—**Le procès des Templiers, d'après des documents nouveaux**, par M. Ch.-V. Langlois.

VI.—**La jeunesse de la Fayette**, première partie, par M. A. Bardoux, de l'Institut de France.

VII—**Revue dramatique.—Théâtre du Gymnase, l'Obstacle, de M. Alphonse Daudet. — Comédie-Française. Une Conversion, de M. de Courcy**, par M. Camille Bellaigue.

VIII—**Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.**

IX.—**Le Mouvement Financier de la quinzaine.**

X.—**Bulletin Bibliographique.**

Les encouragements à la sériciculture, en France.

M. Develle, ministre de l'agriculture, a soumis à la signature du président de la République, un projet de loi relatif aux encouragements spéciaux à donner à la sériciculture.

Le but du ministre est d'arriver à faire de la petite culture, sur tous les domaines de moins de dix hectares, un collaborateur de l'industrie sériciicole. Il a songé à faire des instituteurs ses collaborateurs dans cette œuvre. Il voudrait que les écoles normales fissent des cours, que les instituteurs et institutrices eussent tous dans leur jardin ou autour de l'école quelques pieds de mûrier, qu'ils pussent élever chacun trois ou quatre grammes de graine. Le mobilier de ces petites maganeries serait fourni par l'Etat, soit, pour 2,000 écoles environ, 330,000 fr. Ces maganeries seraient surveillées et guidées par les professeurs d'agriculture ; le produit en serait abandonné aux maîtres à titre d'encouragement.

Le ministre prévoit également des plantations de pépinières dans un certain nombre de départements : Vaucluse, Gard, Ardèche, Hautes et Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Ain, Drôme, Isère, Lozère, Var, Alpes-Maritimes, Hérault, Pyrénées-Orientales, Rhône, Savoie, Tarn-et-Garonne, Tarn et Haute-Garonne.

Afin d'étudier les améliorations à apporter à l'élevage des vers à soie, on créerait six stations de recherches et d'études dans les départements de Vaucluse, Ardèche, Drôme, Rhône, Bouches-du-Rhône et Pyrénées Orientales. Ces stations devront étudier les procédés d'éducation, le sélectionnement et l'amélioration des races, les maladies des vers à soie, la culture du mûrier, etc. Les professeurs attachés à ces stations devraient faire des conférences dans les communes.

Ces mesures seraient complétées par la création de primes d'encouragement plus multipliées que les primes actuelles. On récompensera ainsi les planteurs de mûriers, les producteurs de graine, les éducateurs surtout les petits éducateurs, etc. Ces primes consisteraient soit en graine, soit en sommes d'argent. Elles atteindraient environ 10 centimes par kilogramme de cocons, soit, en se basant sur la production de 1890, environ 780,000 francs.

Le chiffre total de ces diverses créations atteindrait, pour la première année, 2,890,000 fr.; les années suivantes, les dépenses seraient fort réduites, puisque les pépinières seraient créées et que les écoles primaires auraient reçu leur matériel d'enseignement. Le total atteindrait 1 million 138,000 francs.

Le remède du Dr Koch.—La formule du produit qui sert aux inoculations.

La *Revue médicale*, de Berlin, contient, dans son numéro du 15 janvier, des communications du Dr Koch—communications dans lesquelles le médecin allemand donne la formule du produit qui sert aux inoculations.

Le docteur, après avoir passé en revue les diverses expériences faites pour arriver à la réalisation de sa méthode, et les injections faites sur certains animaux, conclut :

"Ce qui, dans les expériences, agit sur le processus tuberculeux et le guérit, doit donc être une substance soluble qui est dissoute jusqu'à un certain point dans les liquides du corps qui entourent les bacilles, et est assez promptement emportée par la circulation des liquides organiques, tandis que les éléments qui nancent la suppuration paraissent rester dans les bacilles tuberculeux ou du moins se dissoudre très lentement.

"Il s'agissait donc seulement de réaliser hors du corps le processus qui se produit dans le corps et d'extraire, si cela était possible, des bacilles tuberculeux, la substance curative pure.

"Ce travail a exigé beaucoup de peine et de temps ; mais j'ai enfin réussi à extraire au moyen d'une solution de glycérine de 40 à 50 0|0, la substance curative des bacilles de la tuberculose.

"Une fois en possession de ces liquides, j'ai de nouvelles expériences sur des animaux, et finalement sur des hommes. J'ai remis de ces liquides à d'autres médecins, pour qu'ils fissent aussi de leur côté des expériences.

"Le remède dont on se sert dans le nouveau procédé employé pour guérir la tuberculose est donc un extrait de cultures pures de bacilles tuberculeux, dissoutes dans la glycérine.

"Naturellement, l'extrait contient non seulement la substance curative provenant des bacilles tuberculeux, mais aussi toutes les autres substances solubles dans la glycérine à 50 0|0.

"C'est pourquoi on y trouve une certaine quantité de sels minéraux, de matières colorantes et d'autres substances extractives inconnues.

"La solution peut être assez facilement débarrassée de quelques-unes de ces substances ; en effet, la substance curative est insoluble dans l'alcool absolu, et l'on peut le mélanger avec ce liquide.

"En agissant ainsi, on ne l'obtient pas pure, il est vrai, mais encore combinée avec d'autres substances extractives également insolubles dans l'alcool."

On lit, dans le *Siècle*, de Paris :

"Nous apprenons que le docteur Soller qui—nos lecteurs se le rappellent—avait bien voulu nous communiquer le secret du docteur Koch qu'il avait rapporté de Berlin, a été très gravement malade à la suite de l'inoculation de la lymphe. Il a même failli mourir, et, aujourd'hui il se remet avec peine de cette expérience scientifique. Ce nouveau fait concorde avec tous ceux que nous savions, des dangers du poison découvert par le professeur de Berlin."

Aphorismes sur la musique,

PAR ROBERT SCHUMANN.

—L'éducation de l'oreille est ce qu'il y a de plus important. Habituez-vous de bonne heure à reconnaître les gammes et les tonalités. La cloche, la vitre, le canon frappent diversement notre sens auditif. Comparez entre eux les sons qu'ils donnent, et cachez les distinguer.

—Vous jouerez beaucoup de gammes et d'autres exercices de doigts. Il y a beaucoup de gens qui s'imaginent devenir ainsi musiciens et qui, jusqu'à leur vieillesse, passent chaque jour de longues heure à exécuter des exercices mécaniques. C'est à peu près la même chose que si l'on s'efforçait de dire tous les jours, de plus en plus vite, l'A, B C. Employez mieux votre temps.

—Apprenez de bonne heure les principes de l'harmonie.

—Ne vous robutez pas en entendant prononcer ces mots : théorie, harmonie, contrepoint ; allez sans crainte au devant de la science, et vous serez étonné de la trouver elle-même accessible et souriante.

—Ne frappez pas à tour de bras sur le piano ! Jouez toujours avec netteté, avec âme, et ne vous arrêtez jamais au milieu d'un morceau.

—Traînez le mouvement, ou le précipitez, sont des fautes également graves.

—Il faut que vous vous mettiez à même de comprendre la musique par la vue seulement.

—Quand vous jouez, ne vous inquiétez pas des personnes qui vous écoutent.

—Si quelqu'un vous présente pour la première fois une composition, lisez la d'abord d'un bout à l'autre avant de commencer à l'exécuter.

—Lorsque vous avez terminé votre tâche journalière, si vous vous sentez fatigué, ne continuez pas à travailler. Il vaut mieux se reposer que de jouer sans fraîcheur d'esprit.

—Quand vous deviendrez âgé, cessez de vous inquiéter des productions courantes de chaque jour. Le temps est précieux, et cent vies ne suffiraient pas à celui qui voudrait seulement connaître tout ce qu'il y a de bon.

—Avec des douceurs, des gâteaux et des bonbons, on n'élève pas les enfants pour en faire des hommes robustes. L'aliment de l'esprit, comme celui du corps, doit être substantiel et fortifiant. Les maîtres nous ont fourni en abondance tout ce qui nous est nécessaire ; ne recherchons pas autre chose.

MESSE.

Une messe sera célébrée samedi, le 31 janvier 1891, à la Cathédrale St-Louis, à 8 heures A. M pour le repos de l'âme d'EMILE GARNIER. Les amis et connaissances sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa veuve.

29 jan—3f

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—6 m

Compagnie d'Assurances Germania, 51 rue du Camp, Nouvelle-Orléans 29 janvier 1891.—A une réunion des actionnaires, tenue la 19 courant, les directeurs suivants ont été élus :

H. ZUBERBIER, JOHN THORN,
J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS
L. GRUENEWALD, GEO. LIEDELICH,
FRANK VATTER, JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK,
P. W. DIELMANN, EMIL WEBER.

Et à une réunion des directeurs, tenue le 26 courant, H. ZUBERBIER a été unanimement choisi comme Président, et JACOB HASSINGER comme Vice-Président.

30jan—3f EMIL WEBER, Secrétaire.

Théâtre de l'Opéra.

AVIS SPECIAL.

Les détenteurs de livrets avec coupons émis à l'ouverture de la saison actuelle sont requis de les présenter au bureau du directeur, à l'Opéra, pour les réestamper, sans quoi les coupons ne seront pas reconnus valides après lundi, 1er février.

30jan—1f

CHARS DE NUIT.

Les chars (blancs) des rues Baronne et Carondelet feront service de la rue Huitième à la rue des Champs-Elysées, par les rues Carondelet, Bourbon, Royale, St Charles et Baronne, toutes les heures après minuit, à partir du 30 janvier 1891, traversant la rue du Canal en descendant la ville, 20 minutes après l'heure et au montant, 15 minutes après l'heure. Prix de la course 10cts.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA RUE ST-CHARLES.

29janv—2f

Appel à la Charité.

Aux personnes qui ont le cœur ouvert à la compassion, aux sentiments généreux, aux personnes qui ne restent pas insensibles à l'infortune d'autrui, une famille honorable vient lui faire un appel, vient demander des secours. Cette famille qui jadis comptait l'aisance, est aujourd'hui dans le plus cruel dénûment. Elle porte un nom connu qui fut toujours entouré du respect de considération ; et les âmes charitables qui entendront sa prière, qui lui viendront en aide, accompliront un inappréciable bienfait.

Les aumônes pourront être laissées au bureau de l'ABEILLE ou envoyées à la famille elle-même, rue Lapeyrouse, 155, entre Dorgenois et Rocheblave.

25 jan—7f

Bureau de New Orleans Insurance Association.—Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1891.—A l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 22 décembre dernier, les personnes suivantes ont été élues Directeurs pour servir pendant l'année 1891 :

HY. TREMOULET, FELIX LAPLANTE,
R. W. HUNTINGTON, J. P. ZATARIN,
A. D. LANAUX, CHAS. T. CARTER,
A. LAMBERT, F. E. BERNARD,
DAN'L WENDLING, O. A. SCHNEIDAU,
J. B. VINET, P. LANAUX.

Et à une assemblée du Board qui a eu lieu le 26 courant, M. PIERRE LANAUX a été réélu Président à l'unanimité et M. GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

28jan—7f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Orléans—Coin des rues White et Labarre—L'assemblée annuelle des actionnaires pour élire sept (7) Directeurs devant servir l'année suivante aura lieu le LUNDI, 2 février 1891, de 10 heures A. M. à 2 P. M.

22 jan—10f P. COUGOT, Secrétaire.

LEÇONS DE FRANÇAIS.

PAR EMILE SERRES,

Bachelier ès lettres de l'Université de France ex rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'INDÉPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, caissier-comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Maugé, sollicite des leçons de lire ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 120 Hospital street.

29 oct—

Agence d'assurance non compact de JAMES PREVOST,
135 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.

JAMES PREVOST,

13 août—1 an—dim mer ven

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Huitième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1890 :

Primes reçues :		
Sur risques d'incendie	$484,476 26	
Sur risques de rivières	20,208 32	
Sur risques de mer	10,495 59	
		$515,180 17
A ajouter :		
Primes non acquises de 1889		114,588 32
Total des primes		$629,768 49
A ajouter :		
Intérêt et profits et pertes		19,211 53
Revenu total		$649,980 02
A déduire : Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$102,120 82	
Sur risques de rivières	1,654 72	
Sur risques maritimes	2,286 74	
Total pertes payées	$106,062 28	
Primes remboursées et cancellations	56,833 23	
Commissions	78,131 15	
Réassurances	36,500 41	
Taxes et licences	9,964 19	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	42,172 01	
Total des débours		$119,663 91
Surplus		$529,316 11

Desquels—
Réservé pour risques non expirés $133,231 19
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées 41,982 31
Profits nets 54,102 70
$229,316 11

ACTIF
(A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir :		
En banques	$87,368 97	
Au bureau	4,226 16	$91,597 13
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Grosmann		105,000 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros lités		188,400 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		20,000 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		27,600 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)		47,610 00
Une action du capital du N. O. Board of Trade		20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		150 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		200 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Primes en cours de perception		66,195 68
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc		2,000 00
		$559,348 11

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	40,000 00
Dividendes non payés	2,032 00
Réservé pour risques non expirés	133,231 19
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	41,982 31
Balance (non compris le dividende de juillet 1890)	42,102 70
	$559,348 11

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1891.

M. T. DUCROS, notaire.

128 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé) J. H. MENGE
FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
F. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $20,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $80,000 au crédit du dit Fonds.

SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, Lne, 17 janvier 1891.

18 janv—1m

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurances
TEUTONIA,
De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa charte compagnie publie l'état annuel suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$183,023 30	
Sur risques de rivières	22,707 70	
Sur risques de mer	25,897 70	
		$232,510 70
Ajouté primes non expirées pour l'an 1889		74,103 00
		$306,613 70
A déduire		
Pertes de feu payées $61,542 37		
Pertes de mer payées 1,942 60		
Pertes de rivières payées 13,105 69		
Réassurances 30,726 71		
Commissions 21,063 88		
Primes remises 20,140 26		
Taxes et licences 11,308 53		
Dépenses générales, et dépenses d'agences moins l'intérêt 7,504 46		
Profits et pertes 579 33	172,521 29	
		$134,092 41
Réservé pour primes non expirées, 31 décembre 1890	$ 84,723 00	
Pris pour cent d'intérêt sur le fonds capital pour l'année	25,000 00	
Réservé pour pertes non ajustées	16,296 00	
Surplus	8,073 41	
		$134,092 41

ACTIF

Comptant en main	$ 38,104 53
61 000 bons de ville consolidés de la N. O. [Grossman], valeur sur le marché	65,575 00
62,000 bons 5 pour cent de la N.O. valeur sur le marché	62,000 00
36,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, valeur sur le marché	36,500 00
120,000 bons d'Etat de la Louisiane valeur sur le marché	111,900 00
10,200 bons hypothécaires de la Canal and Claiborne Street Railroad valeur sur le marché	10,506 00
Bons certifiés de ville de la Nouvelle-Orléans et autres stocks	3,743 25
Propriétés foncières	41,302 50
Prêts sur hypothèque	42,791 66
Prêts sur gages	12,200 00
Primes en cours de collection	23,774 92
Billets à primes et comptes à recevoir	4,139 55
Meubles de bureau	1,000 00
	$352,097 41

PASSIF

Fonds capital	$250,000 00
Fonds de réserves	80,000 00
Réservé pour primes non expirées	84,723 00
Intérêt sur dividende non payé	506 00
Pertes non ajustées	16,296 00
Surplus	8,073 41
Intérêt sur fonds capital du 1er janvier 1891	12,500 00
	$452,097 41

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

WM. R. SCHMIDT, Président.
H. R. GOGRAVE, Vice Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle Orléans, Lne, ce 9me jour de janvier 1891.

JOHN J. WARD, Notaire Public.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 8 courant, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt-dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant des pour cent pour l'année 1890.

DIRECTEURS :

H. Budig,	Isaac Levy,
Theo. Burchson,	C. H. Miller,
Anton Braun,	Albert P. Noll,
J. B. Camors,	Frank Reder,
M. Frank,	J. E. Rougelotff,
R. Fretscher,	Louis Roch,
C. B. Fisher,	Wm. B. Schmidt,
H. R. Gogrove,	H. Schulze,
S. Hyman,	J. G. Spor,
F. Jaucke,	Jas J. Schmidt,
Julius Keffer,	C. H. Schenck,
J. H. Keller,	Hy Wellmann.

13 jan—1m

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
32 RUE TCHOUPITOULAS.

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite RIMON, chez Duset, coin Decatur et Dumaine. 20avril—

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieis de la rue du Canal, 2me district

1er nov90—1 an—mar.jeu.dim

DES FAITS, PAS DE FICTION !

Allez où vous trouverez le plus vaste assortiment qui vous permettra de faire votre choix. La maison de meubles la plus ancienne, la plus sûre, est la plus grande au Sud.

Nous avons le plus grand stock d'ameublements français de chambres à coucher, lits Victoria ; le plus grand stock d'ameublements de salons, de salles à manger, de corridors, de bibliothèques ; le plus grand stock de lits fermant et de lavabos patentés allant avec ces dernières ; le plus grand stock des marchandises suivantes : Meubles de salon (Mantel cabinets), Bureaux pour dames et Toilettes françaises pour dames, Chiffonnières, Glaces (Cheval), Prédieux, Chevalets, Ecrans, Pupitres de musiciens, Tables pour se raser, Boîtes de porcelaine et d